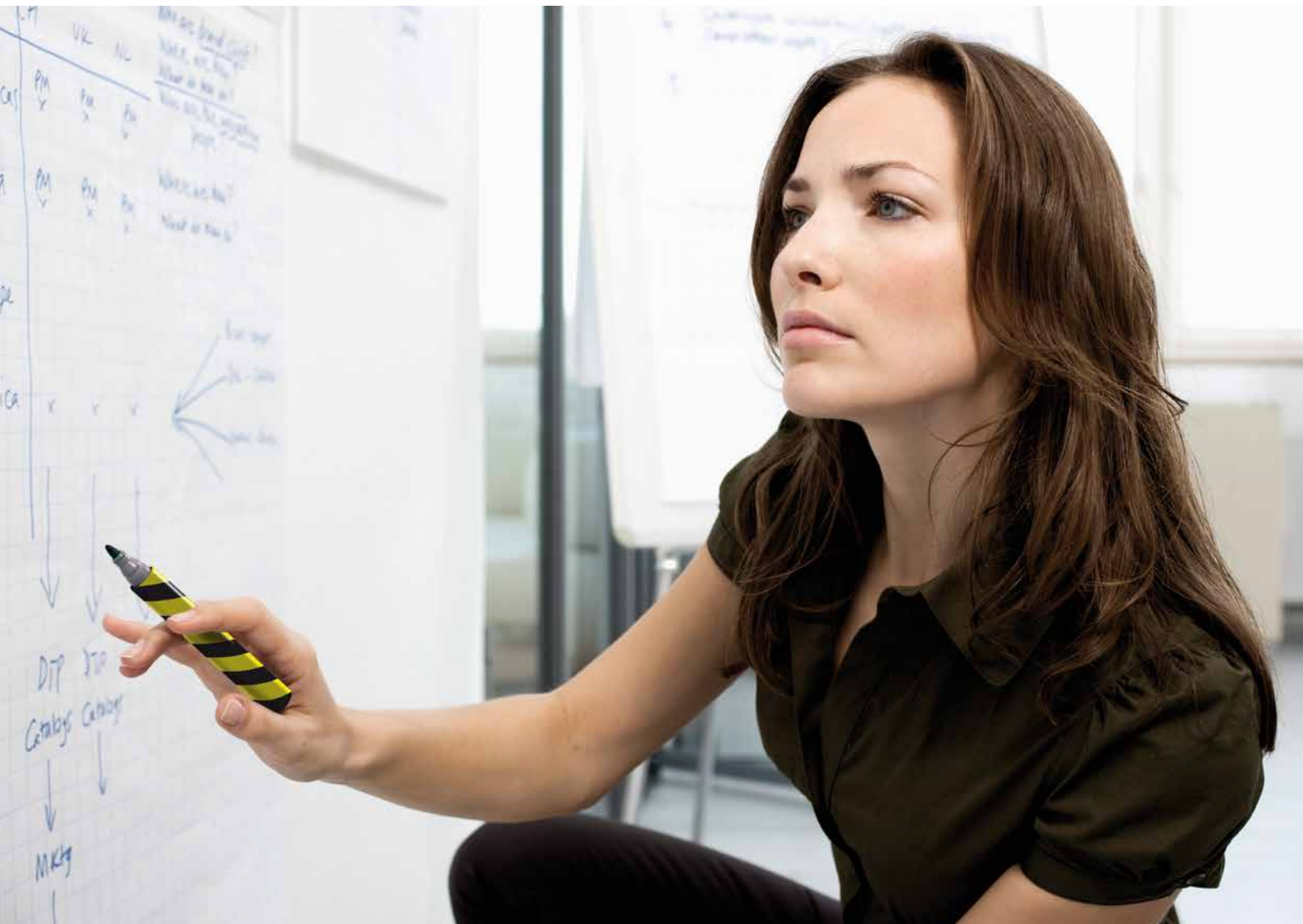


Compte d'exploitation prévoyance professionnelle

2016



Sommaire

Éditorial	3
Compte de résultat	4
Bilan	6
Portefeuille des placements de capitaux provenant de la prévoyance professionnelle	8
Informations relatives aux placements de capitaux 2016	8
Chiffres clés relatifs aux produits des placements de capitaux	9
Frais de gestion de fortune	10
Preuve du respect de la quote-part minimale	11
Affaires soumises à la quote-part minimale	11
Affaires non soumises à la quote-part minimale	12
Récapitulation du résultat d'exploitation	13
Explications relatives aux processus des affaires	13
Fonds d'excédents	14
Fonds de renchérissement	14
Autres chiffres clés	15

Éditorial



La prévoyance professionnelle évolue dans un environnement difficile. L'obtention de rendements suffisants sur les placements de capitaux constitue également un défi. Dans les conditions cadres légales actuelles, on observe une redistribution des actifs vers les bénéficiaires de rentes contraire au système qui met à mal l'équité intergénérationnelle.

Avec la réforme «Prévoyance vieillesse 2020», le Parlement a pris désormais des décisions visant à stabiliser à moyen terme le système de rentes. La baisse du taux de conversion dans le 2^e pilier est une avancée importante vers des rentes qui tiennent compte de l'évolution démographique. La portée des thèmes du paquet de réformes en matière de droit de la surveillance dépendra fortement de l'application concrète dans la législation.

Soucieuse de proposer aux clients des prestations efficaces et complètes, la Bâloise Vie SA a pu réduire les charges d'exploitation des assurés actifs à moins de 500 francs en 2016. La diminution des recettes de primes de 6,9 % par rapport à 2015 se limite principalement à la prime d'épargne et est la conséquence de la politique de souscription sélective.

Afin de garantir durablement la prévoyance de nos clients et personnes assurées, nous avons augmenté en 2016 les provisions techniques de 179 millions de francs. Un montant de 43 millions de francs a pu être affecté au fonds d'excédents, qui est désormais doté de 105 millions de francs; les assurés actifs peuvent ainsi participer en continu aux excédents. Pour l'année 2016, les avoirs de prévoyance ont été rémunérés au taux de 1,25 %, également dans le régime surobligatoire.

Pendant l'exercice, nous avons redistribué 93,9 % du produit total à nos preneurs d'assurance. Dans la part soumise à la quote-part minimale, la quote-part de distribution a été de 97,0 % et a donc été nettement supérieure à la quote-part minimale légale de 90 %.

Depuis trois ans, nous sommes en très bonne voie avec la Fondation collective Perspectiva. En effet, il s'agit de la nouvelle fondation collective semi-autonome qui connaît la croissance la plus rapide sur le marché suisse. Concernant la ligne de produits Perspectiva Relax, près de 700 petites entreprises participent déjà aux perspectives de rendement de la fondation collective innovante. Grâce à la nouvelle ligne de produits Perspectiva Choice, nous proposons désormais également aux moyennes et grandes entreprises une solution de prévoyance semi-autonome à fort rendement qui leur permet de choisir individuellement les véhicules de placement. Les premiers contrats seront conclus pour 2018.

Nous vous remercions de votre confiance.



Patric Olivier Zbinden

Responsable Management des produits Clients entreprises
Membre du comité de direction

Compte de résultat

La Bâloise présente, dans le compte de résultat pour l'exercice 2016, les produits et charges de la prévoyance professionnelle. Elle fournit des informations sur la nature, le montant et la composition du résultat de l'entreprise dans ce domaine d'affaires.

Produit	en milliers de CHF	
	2015	2016
Recettes de primes (comptabilisées en brut)		
Primes d'épargne (y c. primes uniques)	2 344 981	2 165 900
Primes de risque	231 676	228 605
Primes de frais	68 352	67 956
Total des primes	2 645 009	2 462 461
Produits des placements de capitaux		
Produits des placements de capitaux directs	431 437	432 304
Résultat des aliénations	167 609	127 547
Résultat monétaire	-80 098	-46 785
Solde entre plus-values et amortissements	-50 303	-42 587
Charges d'intérêt	-4 304	-1 594
Frais pour la gestion de fortune	-63 615	-63 341
Total des produits des placements de capitaux nets	400 726	405 544
Résultat de la réassurance	-6 333	1 471
Autres produits (regroupés)	4 133	3 588
Produit total	3 043 535	2 873 064

Charges	en milliers de CHF	
	2015	2016
Prestations d'assurance brutes		
Prestations en cas de vieillesse, de décès et d'invalidité	553 824	608 395
Prestations de libre passage	1 093 247	1 107 936
Valeurs de rachat	256 246	434 948
Frais de traitement des prestations	13 332	14 174
Total des prestations	1 916 649	2 165 453
Variation des provisions techniques brutes		
Avoirs de vieillesse	691 913	103 057
Réserve mathématique pour les rentes de vieillesse et de survivants en cours	165 816	238 685
Réserve mathématique pour les rentes d'invalidité en cours	-4 364	-16 965
Réserve mathématique des polices de libre passage	-11 411	5 249
Provision pour les cas d'assurance survenus mais non encore liquidés	32 500	-60 900
Autres provisions techniques	97 240	270 062
Total variation des provisions techniques	971 694	539 188
Frais d'acquisition et de gestion bruts	78 159	77 696
Autres charges (regroupées)	5 997	5 110
Participation aux excédents attribuée au fonds d'excédents	20 000	43 000
Résultat d'exploitation	51 036	42 617
Charges totales	3 043 535	2 873 064

Le résultat du compte d'exploitation pour l'exercice 2016, après affectation au fonds d'excédents, s'élève à 42,6 millions de francs. Le fonds d'excédents a pu être doté d'un total de 43,0 millions de francs en 2016.

Les ventilations suivantes montrent la composition détaillée du poste prime d'épargne ainsi que les détails des prestations en cas de vieillesse, de décès et d'invalidité ressortant du compte de résultat.

	2015	2016
en milliers de CHF		
Ventilation de la prime d'épargne		
Cotisations destinées à alimenter les avoirs de vieillesse	867 202	881 943
Avoirs de vieillesse apportés: apportés individuellement	980 711	1 011 358
Avoirs de vieillesse apportés: Reprises de contrats en cas de nouvelle affiliation	414 298	168 722
Apports pour rentes de vieillesse et de survivants reprises	23 974	38 363
Apports pour rentes d'invalidité reprises	15 929	4 775
Apports pour polices de libre passage	42 867	60 739
Total prime d'épargne	2 344 981	2 165 900

	2015	2016
en milliers de CHF		
Détails relatifs aux prestations en cas de vieillesse, de décès et d'invalidité		
dont prestations en capital	261 088	300 963
dont prestations de rentes	292 736	307 432
Total des prestations en cas de vieillesse, de décès et d'invalidité	553 824	608 395

	2015	2016
Ventilation des prestations en cas de vieillesse, de décès et d'invalidité		
Vieillesse	69%	70%
Décès	13%	13%
Invalidité	18%	17%
Total	100%	100%



Bilan

Au bilan, la Bâloise présente à l'actif l'origine et au passif l'utilisation du capital qui a été affecté à la prévoyance professionnelle.

Actifs	en milliers de CHF	
	2015	2016
Placements de capitaux		
Liquidités et dépôts à terme	441 613	399 456
Titres à taux fixe en francs suisses	7 924 375	7 545 591
Titres à taux fixe en monnaies étrangères	3 037 479	3 363 155
Hypothèques et autres créances nominales	2 966 509	3 057 817
Actions suisses et étrangères	546 641	526 093
Parts de fonds de placement	540 837	321 614
Private Equity et Hedge Funds	518 988	504 658
Avoirs découlant d'instruments financiers dérivés	27 615	28 269
Placements dans des participations et des entreprises liées	0	0
Immeubles	2 197 902	2 432 416
Autres placements de capitaux	40 691	126 189
Total des placements de capitaux	18 242 650	18 305 258
Autres actifs	233 745	285 014
Total du bilan	18 476 395	18 590 272

Passifs	en milliers de CHF	
	2015	2016
Provisions techniques brutes		
Avoirs de vieillesse ¹⁾	11 186 372	11 289 429
Provision complémentaire pour transformations en rente futures ¹⁾	347 400	435 500
Réserve mathématique pour les rentes de vieillesse et de survivants en cours ¹⁾	2 230 913	2 469 599
Réserve mathématique pour les rentes d'invalidité en cours ¹⁾	742 330	725 365
Renforcement de la réserve mathématique des rentes en cours ¹⁾	450 200	622 500
Réserve mathématique des polices de libre passage	356 872	362 121
Provision pour les cas d'assurance survenus mais non encore liquidés	538 200	477 300
Fonds de renchérissement	249 578	253 476
Parts d'excédents créditées	25 789	22 786
Autres provisions techniques	649 794	655 557
Total provisions techniques brutes	16 777 448	17 313 633
Fonds d'excédents	95 743	105 035
Autres dettes (y compris celles envers les preneurs d'assurance)	632 866	592 221
Autres passifs	970 338	579 383
Total du bilan	18 476 395	18 590 272

Les compagnies d'assurances doivent constituer des provisions techniques suffisantes pour couvrir les obligations futures. Les provisions pour les transformations en rente futures ainsi que les rentes de vieillesse, de survivants et d'invalidité

en cours sont régulièrement contrôlées. En raison des taux de conversion des rentes légaux élevés dans la prévoyance professionnelle et de la persistance de taux d'intérêt bas, les provisions doivent être constamment renforcées.

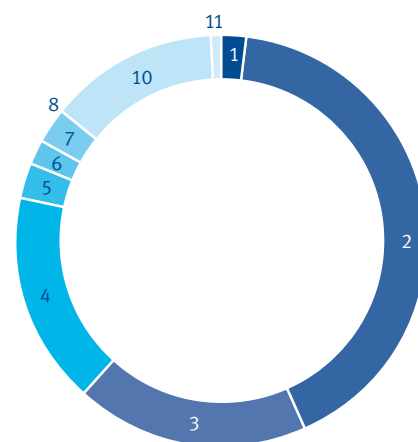
Dans le tableau suivant, les postes signalés dans le bilan, au passif, par un ¹⁾ sont répartis entre régime obligatoire et régime surobligatoire.

	en milliers de CHF		
			2016
Ventilation des postes signalés	Régime obligatoire	Régime surobligatoire	Total
Avoirs de vieillesse	6 128 020	5 161 409	11 289 429
Provision complémentaire pour transformations en rente futures	389 174	46 326	435 500
Réserve mathématique pour les rentes de vieillesse et de survivants en cours	1 165 024	1 304 575	2 469 599
Réserve mathématique pour les rentes d'invalidité en cours	434 546	290 819	725 365
Renforcement de la réserve mathématique des rentes en cours	556 282	66 218	622 500



Portefeuille des placements de capitaux provenant de la prévoyance professionnelle

Placements de capitaux	2016
1. Liquidités et dépôts à terme	2,18 %
2. Titres à taux fixe en francs suisses	41,22 %
3. Titres à taux fixe en monnaies étrangères	18,37 %
4. Hypothèques et autres créances nominales	16,71 %
5. Actions suisses et étrangères	2,87 %
6. Parts de fonds de placement	1,76 %
7. Private Equity et Hedge Funds	2,76 %
8. Avoirs découlant d'instruments financiers dérivés	0,15 %
9. Placements dans des participations et des entreprises liées	0,00 %
10. Immeubles	13,29 %
11. Autres placements de capitaux	0,69 %
Total des placements de capitaux	100,00 %



Total placements de capitaux: 18,3 mia CHF

Informations relatives aux placements de capitaux 2016

Après une forte correction sur les marchés des actions en début d'année, l'extension de la politique monétaire expansionniste de la Banque centrale européenne a notamment entraîné un renversement de tendance fin février. Malgré les instabilités politiques, comme le référendum sur le Brexit, les marchés des actions ont connu une évolution positive par la suite. En raison de la combinaison d'une politique monétaire expansionniste et des facteurs d'incertitude politique, les taux d'intérêt ont toutefois atteint en milieu d'année de nouveaux plateaux historiques dans le monde. L'augmentation des anticipations inflationnistes faisant suite au résultat inattendu des élections présidentielles aux États-Unis s'est traduite par une hausse modérée des taux d'intérêt et par une embellie sur les marchés des actions. Sur l'année, le marché suisse des actions enregistre une baisse sensible par rapport aux marchés mondiaux et les taux d'intérêt en Suisse et en Europe ont baissé malgré la hausse en fin d'année.

Avec de nouveaux placements en obligations en francs suisses, il a été difficile de réaliser un rendement en 2016. Des rendements positifs ont pu, le cas échéant, être générés uniquement avec des placements de très longue durée. Nous avons réagi en poursuivant la réallocation des obligations en francs suisses en faveur de placements en dollars américains. Les investissements notamment dans des obligations d'entreprise continuent d'enregistrer un rendement très positif dans cette zone monétaire, même après déduction des coûts pour couvrir de manière systématique le risque de change encouru. Étant donné que l'immobilier continue de se distinguer par sa stabilité et ses rendements intéressants, cette classe d'actifs a été encore renforcée par des achats d'immeubles. Dans cette classe d'actifs, il s'agit de saisir systématiquement les occasions offertes sans négliger l'exigence de rendement

et une composition équilibrée du portefeuille. Le portefeuille d'hypothèques a également été élargi. Le recul des «parts de fonds de placement» est dû à la restructuration de nos placements en prêts garantis de premier rang qui se traduit par un taux d'investissement plus faible à la fin de l'année. Nous continuons de considérer que les prêts garantis de premier rang sont attrayants et nous les reconstituerons dans un nouveau véhicule de placement.

Dans cet environnement marqué par la volatilité et les défis, un rendement des placements sur valeurs comptables de 2,23 % – légèrement inférieur à celui de l'année précédente – a été atteint. Ce résultat est étayé par les changements d'allocation décrits ci-dessus qui ont permis l'augmentation des produits des placements de capitaux directs (paiement de coupons, revenus locatifs, dividendes, paiement d'intérêts) par rapport à l'année précédente. Les bénéfices d'aliénation ont été notamment atteints grâce à des transactions obligataires. Les placements en actions en premier lieu et plus particulièrement notre portefeuille d'actions suisses ont nécessité des amortissements. Le résultat monétaire est nettement meilleur que celui de l'année précédente. La contribution négative au résultat d'environ –47 millions de francs correspond approximativement aux coûts de la couverture du risque de change. Les frais de gestion des placements de capitaux ont baissé par rapport à l'année précédente.

S'élevant à 2,55 %, la performance sur valeurs de marché est supérieure au rendement des placements sur valeurs comptables. Cela est dû à la hausse des réserves d'évaluation.

Chiffres clés relatifs aux produits des placements de capitaux

en milliers de CHF

Produits des placements de capitaux	2015		2016	
	Brut	Net	Brut	Net
Produit des placements de capitaux	464 341	400 726	468 885	405 544

Placements de capitaux	Valeur comptable	Valeur de marché	Valeur comptable	Valeur de marché
Placements de capitaux au début de l'exercice	16 679 056	18 665 562	18 200 068	20 027 988
Placements de capitaux à la fin de l'exercice	18 200 068	20 027 988	18 238 198	20 172 392

Part des placements collectifs	5,32 %	5,34 %
Part des placements de capitaux dont les frais ne sont pas transparents	0,00 %	0,00 %

Les réserves d'évaluation correspondent à la différence entre les valeurs comptables et les valeurs de marché des placements de capitaux.

en milliers de CHF

Réserves d'évaluation	2015		2016	
	Réserves d'évaluation au début de l'exercice	1 986 506	1 827 920	
Réserves d'évaluation à la fin de l'exercice	1 827 920	1 934 194		
Variation des réserves d'évaluation	- 158 586	106 274		

Le rendement sur valeurs comptables mesure le rapport entre le produit des placements de capitaux et le montant des placements de capitaux. La valeur moyenne des placements pendant l'exercice sert de base. La performance prend également en compte les variations de la valeur de marché, qui sont sans effet sur le compte de résultat.

Rendement et performance	2015		2016	
	Brut	Net	Brut	Net
Rendement sur valeurs comptables	2,66 %	2,30 %	2,57 %	2,23 %
Performance sur valeurs de marché	1,58 %	1,25 %	2,86 %	2,55 %

Frais de gestion de fortune

en milliers de CHF
2016

Gestion de fortune	
Frais de gestion de fortune sans frais d'entretien des immeubles	63 341
En pourcentage des placements de capitaux à la valeur de marché	0,32 %
Frais d'entretien et de maintien des immeubles	28 341
En pourcentage des placements de capitaux à la valeur de marché	0,14 %
Frais de gestion de fortune avec frais d'entretien des immeubles	91 682
En pourcentage des placements de capitaux à la valeur de marché	0,46 %

en milliers de CHF
2016

Schéma des frais de gestion de fortune	Valeur de marché	Frais occasionnés			Total
		Frais TER	Frais TTC	Frais SC	
Placements de capitaux directs	19 095 049	63 089	779		63 868
Placements collectifs de capitaux à un niveau	557 657	3 027			3 027
Placements collectifs de capitaux à plusieurs niveaux	519 686	23 600			23 600
Placements de capitaux dont les frais ne sont pas transparents	0				
Total	20 172 392	89 716	779	1 322	91 817
Charges activées		0	-135	0	-135
Total avec effet sur le résultat		89 716	644	1 322	91 682

Frais TER: Frais d'administration et de gestion

Frais TTC: Frais de transaction

Frais SC: Frais qui ne peuvent être attribués à des placements individuels de capitaux

Les frais de gestion de fortune incluent tous les frais internes en relation avec l'activité de placement ainsi que tous les frais externes (droits de garde, autres commissions, coûts des placements alternatifs, etc.).

Les frais de tous les placements de capitaux apparaissent de manière transparente. Pour les frais de gestion de fortune, on distingue les frais pour placements de capitaux directs collectifs à un niveau et à plusieurs niveaux. Les frais sont calculés et comptabilisés pour la période comptable.

Dans la rubrique placements de capitaux directs sont aussi enregistrés les frais de gestion par exemple des titres individuels, mais aussi ceux des immeubles de rendement détenus en direct.

Des fonds immobiliers et des prêts garantis de premier rang sont détenus principalement comme placements de capitaux collectifs à un niveau. Les prêts garantis de premier rang (Senior Secured Loans) sont des crédits (Loans) aux entreprises octroyés par un consortium de banques et qui sont traités en priorité (Senior), garantis (Secured) et négociables sur le marché secondaire. Pour le calcul des coûts, les toutes dernières informations relatives aux coûts fournies et présentées par le fonds sont utilisées.

Les placements de capitaux collectifs à plusieurs niveaux correspondent à des structures de fonds de fonds. Ceux-ci sont utilisés pour les placements en Private Equity et en Hedge Funds. Les coûts incluent les frais au niveau des fonds de fonds ainsi que des fonds sous-jacents. Ces coûts sont vérifiés par le réviseur des comptes du groupe.

Preuve du respect de la quote-part minimale

Le législateur spécifie pour la quote-part minimale qu'au moins 90 % des produits provenant des trois processus d'activité (processus d'épargne, de risque et de frais) doivent être utilisés en faveur des assurés de sorte à ce qu'ils participent de façon appropriée au bénéfice de l'assureur. Les produits sont distribués aux assurés sous la forme de prestations d'assurance, de renforcements des réserves ou de dotations au fonds d'excédents. Pour les affaires soumises à la quote-part minimale, la quote-part de distribution ne doit pas être inférieure à 90 %.

Les contrats d'assurance pour lesquels des comptes séparés de recettes et de dépenses ont été convenus sont exclus de la quote-part minimale. La participation aux bénéfices sous forme d'excédents se fonde sur l'évolution des sinistres spécifique à chaque contrat. Ce sont typiquement des solutions d'assurance pour les caisses de pension semi-autonomes et les contrats dans le cadre de programmes d'assurance internationaux.

Affaires soumises à la quote-part minimale

	en milliers de CHF	
	2015	2016
Somme des composantes du produit		
Processus d'épargne (produit des placements de capitaux)	341 334	339 918
Processus de risque (primes de risque)	174 619	172 042
Processus de frais (primes de frais)	61 753	60 933
Total produits (valeur de base pour la quote-part de distribution)	577 706	572 893
Somme des charges		
Processus d'épargne (principalement intérêts techniques)	281 327	222 167
Processus de risque (principalement prestations en cas de décès et d'invalidité)	106 458	70 370
Processus de frais (principalement frais de gestion)	66 511	62 251
Total charges	454 296	354 788
Résultat brut du compte d'exploitation	123 410	218 105
Alimentation (+) ou dissolution (-) de provisions techniques		
Au processus d'épargne		
Risque de longévité	51 400	153 700
Lacunes de couverture en cas de conversion en rentes	31 600	79 400
Garanties d'intérêt	0	- 14 000
Fluctuation de la valeur des placements de capitaux	0	0
Au processus de risque		
Cas d'assurance annoncés mais non encore liquidés	0	0
Cas d'assurance survenus mais non encore annoncés	- 3 000	- 36 200
Fluctuations des sinistres	0	0
Adaptations et assainissements de tarifs	0	0
Total variation des provisions	80 000	182 900
Frais pour capital risque supplémentaire	0	0
Attribution au fonds d'excédents	15 000	18 000
Résultat du compte d'exploitation	28 410	17 205
Total des prestations en faveur des assurés	549 296	555 688
Quote-part de distribution	95,1 %	97,0 %

Affaires non soumises à la quote-part minimale

	en milliers de CHF	
	2015	2016
Somme des composantes du produit		
Processus d'épargne (produit des placements de capitaux)	59 393	65 626
Processus de risque (primes de risque)	57 057	56 563
Processus de frais (primes de frais)	6 599	7 023
Total produits (valeur de base pour la quote-part de distribution)	123 049	129 212
Somme des charges		
Processus d'épargne (principalement intérêts techniques)	46 210	39 384
Processus de risque (principalement prestations en cas de décès et d'invalidité)	40 688	30 177
Processus de frais (principalement frais de gestion)	13 325	12 739
Total charges	100 223	82 300
Résultat brut du compte d'exploitation	22 826	46 912
Alimentation (+) ou dissolution (-) de provisions techniques		
Au processus d'épargne		
Risque de longévité	600	18 600
Lacunes de couverture en cas de conversion en rentes	- 6 900	8 700
Garanties d'intérêt	0	- 22 000
Fluctuation de la valeur des placements de capitaux	0	0
Au processus de risque		
Cas d'assurance annoncés mais non encore liquidés	0	0
Cas d'assurance survenus mais non encore annoncés	1 500	- 8 800
Fluctuations des sinistres	0	0
Adaptations et assainissements de tarifs	0	0
Total variation des provisions	- 4 800	- 3 500
Attribution au fonds d'excédents	5 000	25 000
Résultat du compte d'exploitation	22 626	25 412
Total des prestations en faveur des assurés	100 423	103 800
Quote-part de distribution	81,6 %	80,3 %

Récapitulation du résultat d'exploitation

en milliers de CHF
2016

Résultat brut dans les processus	Soumis à la quote-part minimale	Non soumis à la quote-part minimale	Total
Processus d'épargne	117 751	26 242	143 993
Processus de risque	101 672	26 386	128 058
Processus de frais	- 1 318	- 5 716	- 7 034
Résultat brut d'exploitation	218 105	46 912	265 017

en milliers de CHF
2016

Résumé	Soumis à la quote-part minimale	Non soumis à la quote-part minimale	Total
Recettes brutes	572 893	129 212	702 105
Prestations en faveur des assurés			
Somme des charges	354 788	82 300	437 088
Variation des provisions techniques	182 900	- 3 500	179 400
Attribution au fonds d'excédents	18 000	25 000	43 000
Total des prestations en faveur des assurés	555 688	103 800	659 488
Quote-part de distribution	97,0%	80,3%	93,9%
Résultat d'exploitation	17 205	25 412	42 617
Part du total des produits (recettes brutes)	3,0%	19,7%	6,1%

Explications relatives aux processus des affaires

Le **processus d'épargne** comprend l'accumulation de l'avoir de vieillesse, la conversion des avoirs de vieillesse en rentes de vieillesse et le règlement des rentes de vieillesse correspondantes. Les rendements des capitaux (nets) sont mis en relation avec les charges composées essentiellement des frais induits par le taux d'intérêt technique (taux d'intérêt garantis) et par le règlement des rentes de vieillesse et d'enfants de pensionné en cours. Les frais liés à la gestion de fortune figurent dans les placements des capitaux.

Le **processus de risque** comprend le versement et le règlement des prestations de décès et d'invalidité (sous forme de prestations en capital et de versement de rentes) ainsi que

les expectatives de rentes de survivants liées aux rentes de vieillesse en cours. Les primes de risque encaissées sont mises en relation avec les charges induites par les prestations d'assurance, en particulier par la constitution de la réserve mathématique des nouvelles rentes d'invalidité et de survivants. Les dépenses pour le traitement des prestations sont en grande partie attribuées au processus de risque.

Le **processus de frais** comprend les charges pour la gestion et vente des assurances de la prévoyance professionnelle. Les primes de frais comptabilisées sont mises en relation avec les frais de gestion effectifs.

Fonds d'excédents

Le fonds d'excédents est une position actuarielle du bilan qui mentionne les parts d'excédents revenant aux preneurs d'assurance. Des fonds peuvent y être affectés si le résultat du

compte d'exploitation le permet. L'année suivante, les parts d'excédents en sont prélevées et distribuées aux preneurs d'assurance.

	en milliers de CHF	
	2015	2016
Fonds d'excédents		
État à la fin de l'exercice précédent	130 956	95 743
Attribution du compte d'exploitation	20 000	43 000
Distribution aux institutions de prévoyance	-55 213	-33 708
État à la fin de l'exercice en cours	95 743	105 035

Fonds de renchérissement

Le fonds de renchérissement est une provision technique. Il sert au financement de l'adaptation légale des rentes d'invalidité et de survivants en cours de la prévoyance professionnelle obligatoire à l'évolution des prix.

Les prélèvements sur le fonds de renchérissement indiqués pour 2016 concernent le financement des prétentions viagères en matière d'inflation des personnes en incapacité de gain qui touchent une rente de vieillesse depuis 2016.

Les rentes n'ont pas été réajustées au 1^{er} janvier 2016 étant donné que les indices de prix des années précédentes à prendre en compte étaient supérieurs à l'indice des prix à la consommation actuel.

	en milliers de CHF	
	2015	2016
Fonds de renchérissement		
État à la fin de l'exercice précédent	244 960	249 578
Produit		
Primes de renchérissement encaissées (part de risque et de frais)	5 258	5 192
Intérêt tarifaire	613	0
Total produit	5 871	5 192
Charges		
Charges pour augmentations liées au renchérissement des rentes de risque	-201	-255
Prélèvement pour autres charges administratives	-1 052	-1 039
Total charges	-1 253	-1 294
État à la fin de l'exercice en cours	249 578	253 476

Autres chiffres clés

Paramètres utilisés	2015		2016	
	Régime obligatoire	Régime surobligatoire	Régime obligatoire	Régime surobligatoire
Taux de conversion en rente pour les hommes à l'âge terme de 65 ans	6,80 %	5,835 %	6,80 %	5,602 %
Taux de conversion en rente pour les femmes à l'âge terme de 64 ans	6,80 %	5,574 %	6,80 %	5,428 %
Taux d'intérêt valable pour la rémunération des avoirs de vieillesse	1,75 %	1,50 %	1,25 %	0,75 %
Rémunération supplémentaire provenant de l'excédent (au 1 ^{er} janvier de l'année suivante)	0,00 %	0,25 %	0,00 %	0,50 %
Rémunération totale moyenne ¹⁾ des avoirs de vieillesse		1,75 %		1,25 %

¹⁾ Moyenne avec un rapport avoirs de vieillesse obligatoire/surobligatoire: 60:40

	2015	2016
Taux d'intérêt technique		
Taux d'intérêt technique pour l'évaluation des engagements liés aux rentes	1,66 %	1,42 %

	2015	2016
Nombre d'assurés à la fin de l'exercice		
Nombre d'assurés actifs	156 879	154 438
Nombre de bénéficiaires de rentes	20 236	20 892
Nombre de polices de libre passage	24 266	23 482
Nombre d'assurés total	201 381	198 812

	2015	2016
en milliers de CHF		
Ventilation des primes de frais selon sections de frais		
Primes de frais des assurés actifs (valeur absolue)	65 636	65 275
Par personne en CHF	418	423
Primes de frais des polices de libre passage (valeur absolue)	1 181	1 150
Par police en CHF	49	49
Autres primes de frais	1 535	1 531
Total des primes de frais	68 352	67 956
Ventilation des charges d'exploitation selon sections de frais		
Frais d'acquisition	16 590	17 328
Commissions aux courtiers et agents	12 837	13 936
Commissions au propre service externe	3 676	3 340
Autres frais d'acquisition	77	52
Frais de traitement des prestations	13 331	14 174
Frais de marketing et de publicité	3 364	3 608
Autres frais de gestion générale	58 205	56 760
Part des réassureurs aux charges d'exploitation	-187	-4 229
Total des charges d'exploitation net	91 303	87 641
Ventilation des charges d'exploitation selon sections de frais		
Charges d'exploitation des assurés actifs (valeur absolue)	79 553	76 041
Par personne en CHF	507	492
Charges d'exploitation pour les bénéficiaires de rentes	9 350	9 350
Par personne en CHF	462	448
Charges d'exploitation des polices de libre passage (valeur absolue)	2 400	2 250
Par personne en CHF	99	96
Charges d'exploitation pour d'autres sections de frais	0	0
Total des charges d'exploitation net	91 303	87 641

Bâloise Vie SA
Aeschengraben 21, case postale
CH-4002 Basel

Service clientèle 00800 24 800 800
serviceclientele@baloise.ch

www.baloise.ch